



**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate**

**Rapport ministériel sur les cibles d'amélioration du revenu  
La ministre Boulet escamote les véritables enjeux**

Québec, 14 juin 2011 – Le Collectif pour un Québec sans pauvreté rejette le rapport sur le revenu des personnes en situation de pauvreté rendu public mercredi dernier par la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Madame Julie Boulet, sous le titre *Améliorer la situation économique des personnes : un engagement continu*. Alors que la ministre devait y déterminer des cibles de revenu ainsi que les moyens d'y parvenir, elle se contente de faire l'éloge du *statu quo*, en jouant avec les mots et les chiffres. Le Collectif estime que les véritables enjeux de ce rapport sont d'une telle importance qu'ils doivent faire l'objet d'un large débat impliquant les parlementaires et la société civile.

La Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale oblige le gouvernement à fixer des cibles pour améliorer le revenu des personnes assistées sociales et des travailleurEs pauvres. Inutile pourtant de chercher ces cibles dans le rapport de la ministre : il n'y en a pas! « La ministre prétend que ces cibles ne sont pas nécessaires puisqu'elles sont déjà atteintes mais, du même souffle, elle dit que les moyens pour les atteindre seraient trop dispendieux. Belle contradiction! », dénonce Robin Couture, porte-parole du Collectif. C'est que la ministre crée volontairement une confusion majeure : elle assimile la sortie de la pauvreté à la couverture d'une partie des besoins de base. Pourtant, tout le monde sait bien que même si on sort de la misère, on est encore pauvre. La mesure du panier de consommation (MPC) utilisée par le gouvernement n'est pas un signe de sortie de pauvreté : elle indique seulement le revenu nécessaire pour se procurer le strict minimum au Québec. Prétendre qu'au-delà de ce seuil les gens sont sortis de la pauvreté est une affirmation méprisante pour tous ceux et celles qui en arrachent; cela sert surtout à préparer des politiques dérisoires en regard des véritables enjeux de droits humains et d'inégalités socio-économiques auxquels fait face le Québec.

**Contraindre au travail, inciter à la pauvreté**

La ministre montre encore une fois l'entêtement de son gouvernement à contraindre les personnes au travail, conséquence logique du préjugé qui veut qu'au-delà d'un certain montant de prestation, les personnes assistées sociales vont préférer rester chez elles plutôt que d'aller sur le marché du travail. Au contraire, les dernières années ont montré qu'un meilleur soutien au revenu favorise le retour au travail : en effet, ce sont les prestataires avec enfants, mieux appuyéEs, qui ont le plus quitté l'aide sociale. « Par ailleurs, peut-on parler d'incitation au travail lorsque le salaire minimum ne permet même pas à une personne travaillant 40 heures par semaine de sortir de la pauvreté? » demande Robin Couture. La logique de ce gouvernement apparaît clairement : maintenir l'aide sociale à un niveau de misère, afin de garder le salaire minimum le plus bas possible, en faisant fi des droits humains élémentaires.

**Sous-estimer les coûts sociaux de la pauvreté**

Pour la ministre, les cibles de revenu recommandées par son propre comité conseil, le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CCLPES), sont tout simplement impensables, parce que beaucoup trop coûteuses. Elle se base sur une étude qu'elle a commandée à une firme privée bien identifiée idéologiquement pour démontrer que la facture s'élèverait à 2,3 milliards \$ par année, ce que le Québec n'aurait pas les moyens de payer. « La ministre connaît-elle les coûts sociaux de la pauvreté? C'est près de 6 milliards \$ par année si on considère seulement la santé, et plus de 15 milliards \$ globalement. Force est de constater que l'inaction gouvernementale coûte beaucoup plus cher à l'ensemble de la société », d'ajouter Robin Couture.



## **Il faut un débat de société**

Ainsi, parce que l'action gouvernementale en matière de lutte à la pauvreté touche à des enjeux cruciaux – surtout pour les personnes vivant en situation de pauvreté, mais aussi pour la société québécoise dans son ensemble –, le Collectif souhaite que la question des cibles de revenu et des moyens pour les atteindre fasse l'objet d'un large débat. Plus précisément, il réclame que les éluEs de l'Assemblée nationale prennent part activement à ce débat et demande instamment à la Commission de l'économie et du travail de tenir une consultation générale ouverte à touTEs, aux organisations comme aux citoyenNEs.

## **Profil du Collectif**

Actif depuis 1998, le Collectif pour un Québec sans pauvreté regroupe 35 organisations nationales québécoises, populaires, communautaires, syndicales, religieuses, féministes, étudiantes, coopératives ainsi que des collectifs régionaux dans quinze régions du Québec. Des centaines de milliers de citoyenNEs adhèrent à ces organisations qui ont dans leur mission la lutte à la pauvreté, la défense de droits et la promotion de la justice sociale. Depuis le début, le Collectif travaille en étroite association AVEC les personnes en situation de pauvreté.

## **Liste des groupes nationaux membres**

Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) • Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ) • Association québécoise des banques alimentaires et des Moissons (AQBAM) • Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) • ATD Quart Monde • Au bas de l'échelle • Caisse d'économie solidaire Desjardins (CECOSOL) • Carrefour de participation, ressourcement et formation (CPRF) • Centrale des syndicats démocratiques (CSD) • Centrale des syndicats du Québec (CSQ) • Centre Justice et Foi (CJF) • Collectif des entreprises d'insertion du Québec • Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) • Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES) • Confédération des syndicats nationaux (CSN) • Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) • Conférence religieuse canadienne (CRC) • Fédération des associations des familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) • Fédération des femmes du Québec (FFQ) • Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) • Fédération des locataires de HLM du Québec (FLHLMQ) • Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) • Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) • Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) • Groupe Solidarité Justice • L'R des centres de femmes du Québec • Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ) • Mouvement québécois des vacances familiales (MQVF) • Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec (OPTSQ) • Regroupement des Auberges du cœur du Québec • Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ) • Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) • Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ) • Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire, en CLSC et en centre de santé (RQIIAC) • Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ).

## **Liste des collectifs régionaux membres**

Regroupement contre l'appauvrissement (Bas-Saint-Laurent) • Comité régional Saguenay-Lac-Saint-Jean pour un Québec sans pauvreté • Collectif de luttes et d'action contre la pauvreté de la région de Québec (CLAP-03) • Collectif régional estrien pour un Québec sans pauvreté • Collectif montréalais de lutte à la pauvreté (CMLP) • Table d'action contre la pauvreté de l'Abitibi-Témiscamingue (TACPAT) • Collectif gaspésien pour un Québec sans pauvreté (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) • Groupe de réflexion et d'action contre la pauvreté de Chaudière-Appalaches (GRAP) • Collectif anti-pauvreté de Lanaudière (CAP Lanaudière) • Collectif de lutte à la pauvreté Centre-du-Québec

